



Bourse de voyage Société Française de virologie

La SFV propose des bourses de voyage pour les doctorants.

Le montant des bourses est de :

- 500 € pour un congrès en France (2 bourses/an).
- 1000 € pour un congrès international (1 bourse/an).

Conditions d'obtention: Envoyer une demande de bourse motivée au président de la SFV via le site des JFV (jfv-2019-bourses-SFV@sciencesconf.org) avec en objet: "demande de bourse", et comme message

- Nom & Prénom du doctorant et de son Directeur de thèse,
- Adresse du laboratoire,
- Dates, lieu et coordonnées du Congrès (site web par exemple),
- Résumé soumis (Titre, auteurs et résumé).
- Le doctorant doit être 1^{er} auteur et présentateur de la communication.
- Le doctorant et son directeur de thèse doivent être membres de la SFV (à jour de cotisation)

En retour, il est demandé :

- De mentionner le soutien de la SFV lors de ta présentation orale ou par poster.
- De rédiger un court résumé du congrès (document d'une ou deux pages) qui sera revu par le Comité de Rédaction de Virologie afin de le publier dans nos colonnes.

Calendrier: La demande doit parvenir pendant le semestre civil qui précède la date du Congrès pour une décision d'attribution communiquée fin juin et fin décembre de chaque année. La bourse sera versée au laboratoire d'accueil après réception d'un justificatif de participation du doctorant et copie du programme final (badge par exemple).